

# L'histoire du français en France et au Québec

---

Auteur : M. Luc Ostiguy, professeur au Département de français de l'Université du Québec à Trois-Rivières

---

- [Introduction](#)
- [La latinisation de la Gaule](#)
  - [Avant d'être la langue d'un empire, le latin était la langue d'un tout petit peuple](#)
  - [L'émancipation culturelle des Romains est passée par les Étrusques et les Grecs](#)
  - [Les Romains conquièrent la Gaule et l'usage du latin s'impose](#)
  - [Les Gaulois assimilent rapidement la langue latine](#)
  - [Le latin qui supplantera la langue gauloise n'est pas le latin classique, mais un latin parlé, dit « vulgaire »](#)
  - [Avant de disparaître, la langue gauloise a laissé des empreintes dans le vocabulaire du latin](#)
- [La naissance de la langue française](#)
  - [Des tribus germaniques envahissent toute la Gaule et entraîneront la chute de l'empire romain d'Occident](#)
  - [Ce sont les Francs qui deviendront les nouveaux maîtres de la Gaule, et les protecteurs de l'Église chrétienne et de la langue latine](#)
  - [Clovis, fondateur de la Gaule franque et chrétienne](#)
  - [La conversion de Clovis est un événement décisif du point de vue de l'histoire de la langue en Gaule](#)
  - [La langue des peuples germaniques a laissé des empreintes dans la langue française](#)
  - [Le latin parlé se transformait peu à peu, mais le latin d'église également](#)
  - [La renaissance carolingienne et la prise de conscience que le latin parlé et écrit n'est plus du latin](#)
  - [Les Serments de Strasbourg, premier document de la langue française](#)
  - [Version romane du Serment de Louis le Germanique à son frère Charles le chauve](#)
- [Bibliographie](#)

De l'eau a coulé sous les ponts depuis que le latin — non pas celui de Cicéron ou de Virgile, mais celui parlé quotidiennement dans les faubourgs de Rome — s'est imposé aux Gaulois dès le commencement du premier millénaire à la faveur de l'occupation romaine. Deux mille ans plus tard, cette langue ne ressemble en rien à ce qu'elle était. Les millions d'individus qui l'ont utilisée pour communiquer, au cours de ces vingt siècles, l'ont transformée, façonnée, souvent sans s'en rendre compte, parfois volontairement. Elle est devenue ce que les populations du lointain moyen âge ont appelé « langue française » et que celles de la moins lointaine période classique ont nommé « langue française ».

C'est cette langue française, du moins des variantes de celle-ci, qui s'embarque, au XVII<sup>e</sup> siècle, pour les Amériques. On l'entend encore aujourd'hui dans les bayous de Louisiane ou dans des villages de Nouvelle-Angleterre où elle se parle avec des sons et des mots qui évoquent les cultures de ces francophones. Elle est aussi la langue maternelle d'un peu moins de 7 000 000 de Canadiens, pour la grande majorité des Québécois, qui la parlent aussi à leur façon, et, mondialisation oblige, de plus en plus à la façon de la communauté francophone internationale.

Le français, et cela dès le moyen âge, a joui, en Europe, d'un statut fort prestigieux. Parallèlement au latin, il a été longtemps le véhicule privilégié de la culture et des sciences. On la parlait

dans toutes les cours européennes. Mais, comme le grec devant le latin au début du premier millénaire, le français recule devant l'anglais depuis le vingtième siècle.

Sauf, peut-être, dans une petite province d'irréductibles francophones évoluant au milieu d'un vaste territoire anglophone, qui, bien décidés de conserver le français et de le faire connaître à ceux qu'ils accueillent, en ont fait récemment leur langue officielle.

L'histoire de la langue française que je vous propose dans ces pages ne constitue qu'une bien brève synthèse de plusieurs ouvrages rédigés par de savants philologues, dont les références bibliographiques sont présentées à la fin du texte. Ce que vous lirez doit donc leur être attribué.

Une bonne partie de cette synthèse constitue, en fait, des éléments de contenus du cours LNG-1071 Histoire de la langue française offert aux étudiants du baccalauréat en langue et en littérature de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Les éléments exposés ne porteront, toutefois, que sur l'histoire externe du français, l'histoire interne donnant lieu à des contenus plus complexes et qui exige une analyse poussée des sons et de la syntaxe de la langue. On entend par histoire externe l'étude des faits politiques et culturels qui ont participé à l'évolution de la langue française en Gaule, qui sera appelée, plus tard, la France. Par exemple, le français vient du latin, et non du gaulois, et il comporte des éléments linguistiques d'origine germanique. C'est là le résultat d'événements politiques: l'occupation de la Gaule par les Romains, dès le début du premier millénaire, suivie, quatre cents ans plus tard, de celle de peuples d'origine germanique.

D'un autre point de vue, l'évolution d'une langue est caractérisée par des changements progressifs de sa structure syntaxique, morphologique, et phonologique. Par exemple, l'ordre des mots en latin était variable, le sujet ou le complément pouvant apparaître devant ou après le verbe (Cloelia Tiberin tranauit / Tiberim Cloelia tranauit / Tiberim tranauit Cloelia « Cloélie traversa le Tibre »), alors que chacun d'eux occupe, en français, une place précise : Sujet / Verbe / Complément. La forme du futur de la première personne du verbe **aimer** s'est dite **amabo** en latin classique, **amare habeo** en latin tardif, **amarai** (prononcez [amarail]) en ancien français, **j'aimerai** en français moderne et enfin **je vais aimer**. De même le mot latin **tabonem**, désignant le taon a été, selon des lois d'évolution phonétique maintenant connues, successivement prononcé [taboné], [taoné], [taon] et, enfin, [ton]. Ces changements sont internes à la langue, même s'ils peuvent avoir été accélérés ou ralentis par des faits externes.

Cette synthèse de l'histoire externe du français est divisée en quatre parties. La première, intitulée *La latinisation de la Gaule*, retrace les premiers moments de la diffusion de la langue latine en Gaule à la suite de l'occupation romaine. La seconde partie, *La naissance de la langue française*, fait le point sur l'évolution du latin en Gaule entre la chute de l'empire romain (476 ap. J.-C.) et les Serments de Strasbourg (842 ap. J.-C.), premier document qui, implicitement, fait du « français » une langue nationale, celle de la population franco-romane de l'ancien empire de Charlemagne. La troisième partie, *Le français, langue officielle*, qui couvre la période qui va du moyen âge jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, aborde la question de la diffusion de l'usage du français dans différents domaines de la vie publique française, ainsi que celle de sa normalisation avec les travaux de l'Académie française. Enfin, la quatrième partie, *Le français, langue officielle du Québec*, reprend l'histoire du français au Québec depuis l'arrivée des premiers colons au XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'aux dernières législations linguistiques.

## La latinisation de la Gaule

*Avant d'être la langue d'un empire, le latin était la langue d'un tout petit peuple*

Notre histoire de la langue française commence avec celle d'un petit peuple d'agriculteurs, les Latins, qui partageait la péninsule italique (correspondant à l'Italie d'aujourd'hui) avec d'autres peuples : des Grecs qui s'étaient établis dans le sud pour y faire commerce, des Ombriens et des Étrusques dans le nord, des Osques dans le centre.

Les Latins, qu'on appellera désormais les Romains, habitaient dans des villages qui ne constituaient au milieu du VIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. qu'un lieu de passage dans la vallée marécageuse du Tibre. De petite bourgade campagnarde, Rome est devenu progressivement, sous les rois étrusques au VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C., un actif lieu de passage entre le marché étrusque et celui que les Grecs avait implanté dans le sud.

À la faveur de luttes, notamment contre les Étrusques, les Romains se sont imposés peu à peu, culturellement et militairement, à tous les peuples voisins. Les Romains cherchèrent ensuite à conquérir des territoires de plus en plus éloignés de Rome. Il y eu d'abord la conquête de la Sicile d'où ont été chassés les occupants grecs, puis celle de la Sardaigne et de la Corse entre 241 et 238 av. J.-C. Celle de l'Espagne suivit en 197 av. J.-C. La Gaule cisalpine (nord de l'Italie) fut conquise en 191 av. J.-C. Ce fut le tour ensuite de la côte de l'Adriatique, de la Grèce et de la Macédoine, respectivement, en 167 et 148 av. J.-C. Les conquêtes de Rome ne se sont pas arrêtées là : les Romains franchirent les Alpes en 120 av. J.-C., et la conquête des Gaules commença progressivement. La Gaule fut définitivement romaine en 52 av. J.-C. Par la suite, les Romains firent campagne en l'Angleterre en 43 ap. J.-C. et en Dacie (Roumanie) de 106 à 124 ap. J.-C.

### *L'émancipation culturelle des Romains est passée par les Étrusques et les Grecs*

Comme les Étrusques était un peuple ayant eu des relations économiques et culturelles intenses avec la Grèce, dominante à l'époque, ils ont participé à la culture des Romains, notamment en leur faisant connaître l'alphabet qu'ils avaient eux-mêmes appris des Grecs.

Trois siècles plus tard (148 av. J.-C.), les Romains procéderont à la conquête de la Grèce. Les Grecs poursuivront alors l'émancipation culturelle des Romains entreprise par les Étrusques. Les Romains en viendront à constituer une civilisation cultivée et leur langue deviendra plus tard le véhicule d'une prestigieuse culture gréco-romaine.

Cependant, avant que le latin ne s'impose au monde « romain », c'était le grec qui s'entendait surtout à Rome aux III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> siècles av. J.-C., et cela, tant dans les milieux populaires que dans la société des personnes instruites. C'est que les Grecs y étaient nombreux. Le grec était depuis longtemps la langue du commerce. De plus, il était la langue des philosophes. C'est par toutes ces filières que sont entrés les nombreux emprunts que le latin a faits à la langue grecque, par exemple : **aer** (air), **amphora** (amphore), **ampulla** (fiolle, ampoule), **balineum** (bain), **spathula** (sorte de cuiller, ensuite l'omoplate), **anchora** (ancre), **oleum** (huile).

### *Les Romains conquièrent la Gaule et l'usage du latin s'impose*

Les Romains occupent, plus ou moins pacifiquement, le sud-est de la Gaule (la Savoie, le Dauphiné, la Provence, le Languedoc et le Roussillon actuels) dès 130 av. J.-C. Toute cette région devient alors *La Provincia* vers 70 av. J.-C., d'où le toponyme *Provence*. Avec les Romains, la langue latine fait une première percée en gaule.

Dès 58 av. J.-C., Julius Cæsar, alors proconsul des Gaules, entreprend la conquête de la Gaule indépendante. Il vise la gloire militaire qui lui manquait face à Pompée (du triumvirat Pompée, Crassus et Cæsar) et qui pourrait lui ouvrir l'accès au pouvoir à Rome.

La division en tribus rivales de cette Gaule encore gauloise, dont certains chefs appellent le proconsul à l'aide contre leurs voisins belliqueux, lui sert de prétexte pour entreprendre la conquête de cette Gaule non encore romanisée.

Cæsar est cependant mis en difficulté par le soulèvement de toute la Gaule résistante réunie autour de Vercingétorix, jeune chef des Arvernes (issu de la noblesse gauloise arverne, l'Auvergne actuelle), qui le bat à Gergovie. Mais, César remporte une victoire totale avec la chute d'Alésia (aujourd'hui, Alise-sainte-reine, en Bourgogne) en septembre 52 av. J.-C.

Presque au même moment, une coalition d'autres peuples gaulois, habitant cette fois le territoire de la Belgique actuelle, a amené Cæsar à achever la conquête de tout le pays, qu'il raconte dans ses mémoires intitulées *Les commentaires sur la guerre des Gaules*.

La cohérence politique des populations gauloises semble avoir été relativement faible. Il n'y aurait pas eu d'unité politique entre les 300 ou 400 tribus gauloises; donc, pas de conscience d'exister comme peuple, comme nation. Seule la religion druidiste les reliait. La défaite de Vercingétorix n'aurait même jamais été évoquée par les vaincus dans des écrits. Ce qui donne à penser que l'événement n'a pas eu un si grand impact sur la population gauloise. De plus, il n'est pas clair que l'insurrection menée par Vercingétorix soit tout à fait une guerre de libération nationale. Des historiens ont suggéré que, pour beaucoup de combattants regroupés derrière Vercingétorix, cette révolte en était une contre les impôts levés par Rome, jugés trop élevés.

La Gaule perd donc son indépendance en acceptant la domination romaine à partir de 52 av. J.-C., mais elle obtient l'unité et la paix favorables à la naissance d'une brillante civilisation, la civilisation gallo-romaine (*gallo* pour gaulois). On assiste alors à une longue paix sous le règne de plusieurs empereurs, jusqu'à celui de Marc-Aurèle, qui se termine en 180 ap. J.-C.

Durant cette *Pax romana*, les Gallo-romains jouent un rôle important dans l'empire, où ils entrent en nombre croissant dans l'administration et l'armée; au trône impérial même de Rome, accèdent deux empereurs originaires de Lyon, Claude et Caracalla, et un autre de Nîmes, Antonin le Pieux.

On y construit des cités, des routes, des aqueducs, des théâtres, des temples, des écoles, des bains, tout cela témoignant du progrès technique et du goût de distraction des Gallo-romains.

La langue latine fait alors une percée décisive sur le territoire gaulois. L'assimilation linguistique des Gaulois à la langue latine fut rapide. En fait, les historiens proposent que, dès le V<sup>e</sup> siècle, la langue gauloise n'était plus parlée.

### *Les Gaulois assimilent rapidement la langue latine*

Comment expliquer que les Gaulois aient si rapidement assimilé la langue latine ?

Rappelons d'abord que, dès la conquête, la langue de civilisation de la noblesse gauloise ne pouvait être que le latin et le grec. La civilisation grecque brillait depuis des siècles dans le bassin méditerranéen; la civilisation romaine, déjà depuis plus d'un siècle. De plus, avec la conquête, le latin était devenu ni plus ni moins la langue officielle de la Gaule conquise (mais pas nécessairement la langue maternelle des Gaulois), comme celle, du reste, de tout l'empire romain. Le latin devenait la langue de l'État romain établi en Gaule.

C'est ainsi que, très tôt après la conquête, les nobles gaulois, instruits en latin dans les villes gallo-romaines d'importance, ont pu accéder à de hautes fonctions dans l'administration romaine. Par

exemple, sous l'empereur Claude, d'origine Lyonnaise (14-37 ap. J.-C.), on note déjà la présence de Gaulois dans le sénat de Rome. Plus de deux siècles plus tard, Caracalla, empereur Romain (211-217), lui aussi de Lyon, surnommé ainsi du nom du manteau gaulois qu'il portait, dépose l'édit dit de Caracalla, qui donne à l'ensemble des Gaulois libres le titre de citoyen romain. Ces deux actions ont forcé progressivement l'utilisation de la langue latine, jugée par les Gaulois eux-mêmes comme supérieure, et le rejet progressif de la langue gauloise, que ces mêmes Gaulois tenaient dorénavant pour un parler paysan.

Ce qu'il faut comprendre, c'est que les Gaulois en sont venus à considérer comme une bonne chose, allant dans le sens de leurs intérêts matériels et/ou culturels, la prééminence de la langue latine.

L'adoption par les Gaulois de la langue latine, langue de prestige, n'est qu'un exemple d'un phénomène qui a dû se répéter dans l'histoire du monde : le recul du breton en France face au français, celui du gaélique en Irlande et du français dans certaines régions du Canada face à l'anglais. Les jeunes générations cherchent souvent à adopter la langue qui représente le prestige, qui, pour l'un, est scientifique, qui, pour l'autre, est économique, qui, pour un autre, est culturel.

Un autre phénomène a contribué de façon importante à augmenter le prestige de la langue latine en terre gauloise : le développement du christianisme dans les villes.

Le christianisme arrive en Gaule vers 40 ap. J.-C., malgré l'hostilité du peuple et des empereurs. Une première communauté chrétienne est signalée à Lyon dès la fin du II<sup>e</sup> siècle. Au III<sup>e</sup> siècle, d'autres communautés sont attestées à Autun, à Dijon et à Besançon.

Mais, depuis Auguste (27 av. à 14 ap. J.-C.), les empereurs romains sont présentés comme des divinités vivantes. Les chrétiens refusent l'obligation civique d'adorer le dieu empereur, ce qui amène des persécutions (saint Denis à Lutèce, sainte Blandine à Lyon, etc.), ce qui ne fait qu'augmenter la foi des chrétiens.

La nouvelle religion finira par se répandre. L'empereur Constantin 1<sup>er</sup> (306-337 ap. J.-C.) se convertit à cette religion à la suite d'une vision et une victoire contre des tribus germaniques venues d'Outre-Rhin. Signant l'édit de Milan, en 313, il donne aux chrétiens la liberté de pratiquer leur culte et protège ainsi l'église chrétienne. Les évêques participeront au gouvernement et à l'organisation défensive des villes contre les invasions ponctuelles des ennemis de l'empire.

Pourquoi le développement du christianisme a-t-il augmenté le prestige du latin? Parce qu'on a prêché beaucoup en latin, ce qui a contribué à diffuser davantage la langue latine, qui était devenue, au IV<sup>e</sup> siècle, la langue officielle de la liturgie chrétienne dans tout l'Occident, en remplacement du grec. Pourquoi le latin est-il devenu la langue officielle de la liturgie chrétienne pour l'Occident? Avait-il quelque vertu que le grec ne possédait pas? Pure commodité. Le latin était devenu le véhicule universellement accepté ou imposé dans le monde « civilisé » de cette époque. Sur le plan pratique, le latin ne montrait aucune vertu particulière de précision, mais il fut choisi comme nous choisirions l'anglais aujourd'hui.

Il est certain que les politiques menées par les Romains dès le début de la conquête ainsi que l'avènement du christianisme comme religion d'État ont fait que la langue latine a pu supplanter la langue gauloise. Mais cela ne peut pas tout expliquer. Ces événements se situaient dans un contexte où des facteurs sociaux agissaient comme facteurs de « non-résistance » à l'adoption du latin.

Une langue peut résister à une autre si elle est l'expression d'une civilisation supérieure, avec une littérature et un enseignement. Tel est le cas avec la langue grecque qui s'est maintenue après la conquête de la Grèce par les Romains. Mais, ce n'était pas le cas avec la langue gauloise. Les Gaulois étaient moins pourvus que les Romains en matière de techniques et en modes de vie perfectionnés. Ils

n'avaient pas de littérature écrite, donc pas d'enseignement avec des livres. Rien dans leur langue n'était l'expression d'une civilisation supérieure.

### *Le latin qui supplantera la langue gauloise n'est pas le latin classique, mais un latin parlé, dit « vulgaire »*

Le gaulois, langue non écrite, a été remplacé par le latin tel que le peuple romain le parlait. Le français ne prend donc pas sa source dans le latin classique, langue écrite réglée par des prosateurs et des poètes (entre autres, Cicéron et Virgile), qui était déjà une langue morte (non parlée, essentiellement écrite) au moment de la conquête de la Gaule.

Ce latin parlé, « vulgaire », était appelé par les Romains eux-mêmes *sermo quotidianus* (langue de tous les jours), *sermo usualis* (langue usuelle) ou *sermo rusticus* (langue rustique). Autrement dit, le peuple ne parlait pas tout à fait comme son élite intellectuelle écrivait (un peu comme le français parlé dans les situations quotidiennes par rapport au français écrit).

Ce latin vulgaire est mal connu, car il n'a pas de nombreux témoignages écrits. Mais on sait qu'il était relativement différent de celui qui servait à la création des oeuvres littéraires et politiques de la même époque, et qui nous sont restées.

On a quelques bribes sur des graffitis dans les ruines de Pompeï, ville de villégiature et résidence d'été des Romains, détruite par l'irruption du Vésuve en l'an 79 ap. J.-C. Par ailleurs, plusieurs textes écrits ont comporté des tours de la langue parlée. De plus, l'*Appendix Probi*, code de bonne prononciation, document daté généralement du III<sup>e</sup> siècle, fait mention d'une série de prononciations déclarées fautives. On y dénonce, entre autres, les prononciations **vinia** (vinea " vigne "), **tabla** (tabula « table de jeu »), **mesa** (mensa « table (pour manger) » ).

Le latin vulgaire ne comportait pas seulement des prononciations différentes de ce que suggérait l'orthographe du latin classique, mais aussi des mots empruntés à d'autres groupes linguistiques de l'empire, des changements de sens des mots et des créations de nouveaux mots.

Ce latin vulgaire, parlé par les populations romaines composées de commerçants, de soldats et de mercenaires étrangers romanisés venus s'installer en Gaule et ailleurs dans l'empire, sera appelé, par les philologues, *roman commun*.

En Gaule, ce roman commun évoluera différemment de celui implanté en Espagne, au Portugal ou en Roumanie. Le roman commun parlé en Gaule deviendra le français. Mais, avant de le devenir, le roman commun passera par diverses phases, que les philologues ont nommées :

- gallo-roman (à partir du V<sup>e</sup> siècle) : roman commun parlé à la façon des populations établies dans le nord et le sud de la Gaule
- proto-français (à partir du VIII<sup>e</sup> siècle) : gallo-roman écrit à la façon des populations du nord de la Gaule
- ancien français (à partir du X<sup>e</sup> siècle) : français écrit des premiers textes littéraires (par exemple, la *Chanson de Roland*)
- moyen français et français de la renaissance (à partir du XV<sup>e</sup> siècle)
- français classique (à partir du XVII<sup>e</sup> siècle) : français normalisé et normé par l'Académie de la langue française
- français moderne

Pour ce qui est des populations de chaque époque évoquée, nous savons, d'après des textes qui nous sont parvenus, qu'elles utiliseront longtemps le terme « rustica romana lingua » (langue romane rustique), ou simplement « romana lingua », pour désigner leur langue. Au XI<sup>e</sup> siècle, apparaît le mot « roman ». Il faut attendre le XIV<sup>e</sup> siècle pour retrouver le terme « François », et le XVIII<sup>e</sup>, pour le terme « français ».

### *Avant de disparaître, la langue gauloise a laissé des empreintes dans le vocabulaire du latin*

Plusieurs mots français, qu'on pourrait croire être les rejetons de mots latins, sont en fait des mots d'origine gauloise passés à la langue latine dès les premiers siècles de l'occupation romaine. Ce sont surtout des mots désignant des choses relatives à l'agriculture (char, charrue, soc, sillon, ruche, crème, arpent, lieue, chemin), à l'artisanat (tonne, tonneau, charpente), aux bêtes d'élevage ou sauvages (mouton, bouc, chamois, blaireau, lotte, brochet), à la flore (bouleau, chêne, bruyère, sapin, if, coudrier).

Certains mots d'origine gauloise ont pu disparaître en français moderne avec les coutumes auxquelles ils faisaient référence. Certains ont tout de même laissé, après leur disparition, des mots dérivés encore en usage. Par exemple, le mot gaulois **braca**, désignant le pantalon gaulois, devenu **braie** en ancien français, a donné naissance, avant de disparaître, aux mots **braguette** et **débrailler** toujours vivants aujourd'hui.

Les plus curieux d'entre nous pourraient se demander pourquoi tel ou tel mot gaulois s'est maintenu, tandis que tel ou tel autre est disparu devant son équivalent latin? Les raisons sont nombreuses. Les philologues suggèrent que certains mots n'avaient pas de correspondance en latin. Ce serait le cas de certains mots liés à l'agriculture et à l'artisanat locaux. Certains mots évoquaient, par ailleurs, des institutions importantes pour les Gaulois. Ainsi, parce que le chêne était un arbre saint du druidisme, le mot gaulois **casano** désignant le chêne aurait supplanté le mot latin **quercus**, désignant lui aussi cet arbre. Enfin, un mot gaulois a pu se maintenir parce que deux mots latins étaient trop ressemblants. Ainsi, le mot latin **ovis** (brebis, mouton) a laissé la place au mot gaulois **multo** (mouton), parce qu'il était trop ressemblant au mot **ovum** (oeuf).

## La naissance de la langue française

### *Des tribus germaniques envahissent toute la Gaule et entraîneront la chute de l'empire romain d'Occident*

Depuis longtemps, les empereurs romains acceptèrent l'installation, en Gaule, de colonies germaniques, admises avec leur roi, leur droit national et leurs usages traditionnels. Ces « barbares », que les Romains appelaient ainsi, s'ils pouvaient constituer une menace continue pour Rome, constituaient aussi un réservoir inépuisable d'éventuels défenseurs de l'empire.

À ceux que le terme « barbares », pour désigner ces populations germaniques habitant en marge des frontières de l'empire, pourraient choquer, rappelons que la signification que les Romains donnaient à ce mot diffère de celle que nous connaissons aujourd'hui. L'appellation « barbare » a d'abord été accolée aux populations qui ne parlaient pas le grec. Ensuite, ce terme a été utilisé pour ceux ne parlant pas non plus le latin. Cet emploi n'était donc pas nécessairement injurieux.

Dès le II<sup>e</sup> siècle, et plus encore au III<sup>e</sup>, Rome connaît les maux de la dénatalité et la crise économique. L'anarchie militaire éclate : les soldats de chaque armée, en majorité mercenaires étrangers, veulent imposer leur général comme empereur et combattent les armées rivales. Des tribus germaniques sous l'autorité de Rome et chargées de protéger les frontières se font la guerre et délaissent les frontières par où s'infiltrèrent lentement d'autres Germains. Des Wisigoths qui s'installent dans le sud, des Burgondes, dans le sud-est, des Francs dans le nord. Ces barbares viennent ainsi gonfler le rangs des autres déjà installés depuis un siècle.

Un ordre relatif est cependant restauré dans l'empire. Mais, les IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles (entre 375 et 420) subissent d'autres invasions qui font passer l'empire sous le contrôle des Germains.

On doit se méfier cependant des connotations trompeuses du terme invasion. Il peut faire croire à des mouvements subits, massifs et destructeurs, mouvements qui seraient le fait de peuplades sans culture et hostiles à Rome. Il faut savoir que les barbares ne souhaitaient pas détruire l'empire, mais désiraient le plus souvent jouir de sa civilisation en s'y intégrant. La plupart de leurs chefs se posaient d'ailleurs en défenseurs de l'empire.

Quoi qu'il en soit, l'empire, affaibli politiquement, divisé en fractions rivales, ne supportera pas cet afflux de peuples germaniques. Odoacre, le chef germain des armées mercenaires romaines, refuse même le titre d'empereur, titre ne signifiant plus rien, et met fin en 476 à l'empire romain d'Occident. Il se taille un royaume dans la péninsule italienne et les autres rois germains se partagent le reste de l'empire.

L'année 476 marque donc la fin de l'empire romain d'Occident, et avec elle la fin de l'antiquité. Aucune organisation politique ne va survivre à ces grandes invasions sur le territoire de la Gaule, si ce n'est l'organisation religieuse.

La Gaule devient ainsi un territoire morcelé en petits royaumes rivaux formés par des barbares germains, soit les Alamans, les Francs, les Burgondes et les Wisigoths, et par le dernier représentant de l'ancienne Rome, Syagrius, chef gallo-romain.

*Ce sont les Francs qui deviendront les nouveaux maîtres de la Gaule, et les protecteurs de l'Église chrétienne et de la langue latine*

Les Francs ne constituaient pas une unité, ni sur le plan linguistique ni sur le plan politique. Quand on parle d'eux, on désigne un regroupement de peuplades, originaires du territoire qui est aujourd'hui la Hollande.

Les Francs, au lieu de faire violence aux populations, cohabitent pacifiquement. Ce qui ne fut pas le cas avec d'autres envahisseurs qui ont, dans certains cas, exterminé les populations qu'ils rencontrèrent. De plus les Francs acceptèrent les mariages avec des Gallo-romaines, du moins avec les héritières de l'aristocratie.

Dès le II<sup>e</sup> siècle, au moment où les Romains encourageaient l'établissement en Gaule des tribus germaniques, l'extrême nord de la Gaule (la Picardie et les Flandres actuelles) était déjà nommée « Francia », pour « pays des Francs ». Ce ne sera qu'au VI<sup>e</sup> siècle, avec les conquêtes franques, que ce mot sera utilisé pour désigner tout le nord de la Gaule.

*Clovis, fondateur de la Gaule franque et chrétienne*

*Clovis a été roi des Francs entre 481 et 511. Quand il prend le pouvoir, il a alors quinze ans et succède à son père Childéric. Clovis hérita d'un petit royaume correspondant à la Picardie et aux Flandres actuelles. Il est le premier roi important de la dynastie des Mérovingiens. On nomme ainsi les rois qui ont fait partie de la première dynastie des rois francs. Le mot mérovingien vient du nom du roi des Francs saliens, Mérové, qui a régné de 447 à 458. Il est le grand-père de Clovis.*

Clovis est le véritable fondateur du royaume franc. À sa mort, le royaume franc comportait une partie de l'Allemagne actuelle et presque l'ensemble de la France telle qu'on la connaît aujourd'hui, mises à part la Bretagne, une partie de l'Aquitaine et la Provence.

Pour ce faire, Clovis battra Syagrius, dernier chef d'origine gallo-romaine à posséder un territoire en Gaule, à Soissons en 486. Ensuite, il repoussera les Alamans et se constituera alors un royaume qui

s'étendra de la rive ouest du Rhin à la Loire. Enfin, il fera la guerre au Wisigoths dans le sud et conquerra l'Aquitaine en 507.

Fait capital dans l'histoire, Clovis se convertira au christianisme en 498, après avoir épousé Clotilde, une princesse chrétienne d'origine burgonde.

Clovis refera l'unité territoriale. Les autres Germains de Gaule deviendront chrétiens, comme lui. Clovis recevra l'appui de ses sujets gallo-romains, des évêques et la reconnaissance officielle de Constantinople, capitale de l'empire romain d'Orient.

### *La conversion de Clovis est un événement décisif du point de vue de l'histoire de la langue en Gaule*

La conversion de Clovis au christianisme est un événement décisif du point de vue de l'histoire de la langue en Gaule après la chute de l'empire romain d'Occident. Le latin, la langue de l'Église et de sa liturgie, en même temps que celle de la grande civilisation romaine, s'imposera aux Francs.

Les Francs parlaient une langue germanique que les linguistes appellent le « francique ». Mais, très tôt, les Francs ont appris des rudiments de latin, langue de la liturgie chrétienne. De plus, les Gallo-romains n'avaient pas disparu à la suite des invasions barbares. Ils constituaient toujours la majorité de la population, même là où on présume que les nouveaux venus ont été plus nombreux qu'ailleurs, c'est-à-dire dans le nord et l'est de la Gaule. Les Francs ont donc dû apprendre aussi le latin vulgaire, ce latin parlé tous les jours par la population gallo-romaine et qui, avec les siècles, devenait de plus en plus différent du latin utilisé dans les textes sacrés et dans la liturgie.

Mais, en revanche, la maîtrise de la langue germanique a dû être considérée comme essentielle pour les Gallo-romains voulant jouer un rôle politique. En 800, Charlemagne parlait encore le franc. On dit même qu'il s'était donné comme but de construire une grammaire de la langue franque. Les Francs ont été, de tous les peuples germaniques qui s'étaient établis en Gaule, ceux qui conserveront le plus longtemps leur langue et leur culture. Il faudra, du reste, attendre Hugues Capet (946-996), premier de la dynastie des Capétiens, pour trouver le premier roi français qui ait ignoré le germanique.

Le francique et le latin vulgaire ont donc été en contact pendant plus de 400 ans dans le nord de la « France ». Le latin parlé par la population gallo-romaine, et par la population bilingue franque, aura donc largement le temps de subir diverses influences de la langue francique.

### *La langue des peuples germaniques a laissé des empreintes dans la langue française*

Quand on compare le français parlé aujourd'hui aux autres langues romanes (c'est-à-dire d'origine latine), par exemple le portugais, l'espagnol ou l'italien, on est frappé par quelques particularités de la prononciation que le premier possède et qu'aucune des autres n'a. Ces particularités seraient attribuables à une influence du francique. Par exemple, les philologues croient que les Francs, quand ils parlaient le latin vulgaire, faisaient porter une forte accentuation sur la première syllabe des mots (un peu comme lorsque vous imitez un accent allemand). C'est ce qui expliquerait que la voyelle finale des mots latins seraient disparues en français, contrairement aux mêmes mots dans les autres langues romanes :

latin	portugais	italien	espagnol	français
tabula	tabua	tavola	tabla	table (prononcez [tabl])
vinum	vinho	vino	vino	vin

Il n'y a pas que la prononciation du français qui doit son originalité à une quelconque influence de la langue germanique, il y a également le vocabulaire. Le nombre de mots empruntés n'est pas élevé, mais ceux qui l'ont été sont très usités.

Plusieurs termes sont liés à l'agriculture, au monde animal et à la chasse : blé, bois, bûche, framboise, hêtre, cresson jardin, haie, gosier, houx, épervier, trappe (piège); d'autres, à la guerre et à la chevalerie : baron, blason, hache, convoi, crosse, éperon, fief, guerre; d'autres, à la vie domestique : fauteuil, flacon, housse, poche, soupe, guérir.

### *Le latin parlé se transformait peu à peu, mais le latin d'Église également*

Les rois mérovingiens avaient l'habitude de partager le royaume entre leurs fils. Ainsi, le pays était de plus en plus morcelé. De plus, les différents héritiers se faisaient la guerre pour élargir leur territoire. Il pouvait arriver qu'un d'entre eux, en assassinant frères et cousins, réussissent à réunifier le pays sous un seul chef, mais ce n'était souvent qu'une question de temps.

Par exemple, à la mort de Clovis, le royaume est partagé entre ses quatre fils. Childebart 1<sup>er</sup> devient roi de Paris et partage le royaume des Burgondes avec son frère Clotaire 1<sup>er</sup>. Childebart fonda l'abbaye de St-Germain-des-prés. Clodomir devient roi d'Orléans. Clotaire 1<sup>er</sup> devient roi de Neustrie, royaume franc limité par la Mer du nord, la Meuse et la Loire. Thierry 1<sup>er</sup> devient roi d'Austrasie (Alémanie, Bavières et les pays situés entre le Rhin, la Meuse et l'Escaut). Après quelques luttes fratricides, Clotaire 1<sup>er</sup> réussira à faire l'unité du royaume franc, lequel s'enflammera de nouveau trois ans plus tard. Dagobert 1<sup>er</sup> (petit-fils de Clotaire 1<sup>er</sup>) réussit à unir le pays en 626, mais, dès 634, le pays s'est divisé de nouveau et le Midi (l'Aquitaine) est devenu indépendant.

Durant ces deux siècles de luttes et de morcellement de la dynastie mérovingienne, l'Église n'était plus capable d'exercer une fonction de conservation de la civilisation romaine et de la langue latine. Certains clercs n'étaient même plus capables de lire les Pères de l'Église (saint Augustin, et saint Jérôme, auteur de la traduction latine de la Bible, la *Vulgate*, rédigée vers l'an 400) et les saintes Écritures. Les lettrés et les membres du clergé encore capables de lire le latin de tradition scolaire préféraient s'exprimer à l'écrit dans un latin non littéraire, proche du latin parlé par le peuple. Ce latin écrit simplifié était appelé par ces gens « langue simple », « langue humble », « langue inculte », et par les historiens, « latin roman ». Ce serait dans cette langue, qui n'est plus du latin classique sans être pour autant la langue du peuple, que nous seraient parvenues les vies des saints. La *Cantilène de sainte Eulalie* serait rédigée dans cette langue.

Le peuple aurait eu une certaine compréhension de ce latin roman, puisqu'il était proche de leur langue parlée. Mais, il est peu probable qu'il ait été capable de s'exprimer dans cette langue. Peut-être, un peu comme un Cajun de Louisiane qui, n'ayant jamais été scolarisé en français, serait capable de comprendre le français, mais sans pouvoir le parler comme il s'écrit.

Le latin de tradition scolaire avait tendance à demeurer fixe et à respecter une norme, largement celle du latin classique. Celui des chrétiens, le latin roman, était plus libre, plus ouvert aux innovations. Les chrétiens avaient plus à cœur de garantir la communication avec la population que de défendre la pureté de la langue contre les écarts qui pouvaient être considérés comme des altérations. Il y eut ainsi adoption de différentes tours syntaxiques de la langue parlée, des emprunts à l'hébreu et au grec, des néologismes de forme et de sens.

Dans la langue parlée de cette époque, se développent sans doute bien d'autres particularités linguistiques (prononciations nouvelles, emprunts au francique) qui seront peu à peu incorporés à ce latin roman qui deviendra, avec l'élargissement progressif des ses fonctions langagières, le français.

### *La renaissance carolingienne et la prise de conscience que le latin parlé et écrit n'est plus du latin*

L'anarchie mérovingienne durera jusqu'au renversement définitif des rois mérovingiens, lorsque Charles Martel, issu d'une grande famille aristocratique d'Austrasie et maire du Palais franc (donc, plus ou moins Premier ministre), réussit à réunifier l'État mérovingien en se faisant suzerain, après avoir repoussé les ennemis du royaume : les Frisons, les Saxons, les Alémans, enfin les Arabes à Poitiers en 732. Son fils Pépin le Bref, qui fut maire du Palais franc, devint roi des Francs et premier de la dynastie des carolingiens. Il sera le père de Charlemagne. Si le nom donné à la dynastie mérovingienne rappelle le roi Mérové, celui donné à la dynastie carolingienne vient du prénom Carolus, prononciation latine de Charles.

Sur le plan politique, Charlemagne rétablit l'empire chrétien d'Occident (France actuelle, Allemagne et une grande partie de l'Italie), et se fit nommer à Rome, par le pape de l'église romaine, empereur de cet empire franc et chrétien.

Charlemagne n'était pas seulement un grand homme politique, il était aussi un intellectuel latinophile. L'objectif de Charlemagne était de redonner à ses sujets gallo-romains la civilisation latine qu'ils avaient perdue durant toute la noirceur mérovingienne. Pour Charlemagne, la restauration visait donc à redonner à cette population la connaissance du latin tel qu'il se parlait et s'écrivait du temps de l'empire romain.

De plus, comme il entendait faire du latin la langue officielle de son empire chrétien et multilingue, il voulut s'assurer que ce latin fût celui des saintes écritures. Il décida de donner aux clercs la possibilité de lire ces écrits de façon à ce qu'ils puissent enseigner la parole de Dieu.

Pour ce faire, il fit venir d'Angleterre le moine Alcuin avec pour tâche de mettre en place l'enseignement du latin pour les moines qui n'arrivaient plus à comprendre la *Vulgate*. Avec les écoles que Charlemagne mit sur pied, les nouveaux lettrés apprirent le latin « classique », du moins celui leur permettant d'accéder aux œuvres chrétiennes.

On appelle « renaissance carolingienne » cette renaissance des études latines et la restauration du latin classique opérées par Charlemagne.

Quelle conséquence aura la renaissance carolingienne sur le français? Les lettrés carolingiens, rompus désormais à l'étude de ce latin restauré, s'apercevront que le latin roman qu'ils utilisaient peu avant était, pour dire vrai, toute autre chose que du latin. Ils reconnaîtront qu'il est impossible de faire comprendre au peuple un texte en « vrai » latin, et que le seul latin encore accessible au peuple était cette langue « simple », « humble », « inculte », c'est-à-dire le latin roman utilisé pendant les siècles précédents pour s'adresser à la population et lui transmettre, en chaire, la parole de Dieu.

Alors, comme le latin restauré n'était pas intelligible pour le peuple, les évêques décidèrent, lors du concile de Tours de 813, de prescrire aux prêtres de prêcher, d'expliquer la parole de Dieu dans les langues du peuple : en latin roman (*rustica romana lingua*) pour la population d'origine gallo-romane, et en francique, pour la population de langue germanique. Toutefois, les offices continueront d'être célébrés en latin, et cela jusqu'au Concile de Vatican II, en 1960.

Le concile de Tours constitue ainsi la première reconnaissance « officielle » qu'il existe, au côté du latin, une autre langue qui n'est plus du latin. Cette reconnaissance est considérée comme la date de naissance du français. En effet, les clercs commencèrent, à partir de ce moment, à mettre de plus en plus par écrit ce latin roman (ou simplement roman), qui deviendra plus tard le français.

En même temps, cet événement signifiait, pour le latin, la perte du statut de langue vivante. Figé dans son passé et dans les livres, le latin véritable ne sera plus parlé, ni même compris des masses populaires. Pendant des siècles, il demeurera le privilège des clercs et des nobles qui avaient accès aux écritures saintes.

### *Les Serments de Strasbourg, premier document de la langue française*

Charlemagne céda l'empire à son fils, Louis le Pieux. Ce dernier le partagea entre ses quatre fils : Lothaire, Pépin, Charles le chauve et Louis le Germanique.

Lothaire recevra l'Italie, mais ne l'entend pas de cette façon, car il a l'intention de restaurer l'empire du grand-père et de se faire empereur. Entre-temps, Pépin meurt et Lothaire en reçoit les territoires : il lui revient, en même temps, la plus grande partie de l'ancien empire.

Lothaire avait toujours l'idée de restaurer l'empire, ce avec quoi n'étaient pas d'accord ses frères Charles le chauve et Louis le Germanique. La guerre fut déclarée et Lothaire fut écrasé par les armées de ses deux frères.

Mais selon quel critère l'Église, nouveau pouvoir en l'absence d'un pouvoir politique, divisera-t-elle l'Empire? La langue. Les territoires qui ne comptent que la langue « romane » passeront à Charles : du Rhône à l'Atlantique. Les territoires dont la langue est essentiellement germanique iront à Louis: du Rhin jusqu'à l'Elbe (Allemagne, la Bohême, une partie de l'Autriche). Lothaire, repenti, recevra la zone tampon, multilingue, où, souvent, s'entremêlent, sans frontières claires, les langues romanes et germaniques (les Pays-Bas, la Wallonie, les Flandres, l'Alsace, la Lorraine et la Suisse), ainsi que la Provence et l'Italie du Nord.

En 842, à Strasbourg, Charles le chauve et Louis le Germanique jurent de se prêter un secours mutuel contre leur frère Lothaire et de ne pas convoiter le territoire de l'autre. Tel est l'objet des Serments de Strasbourg.

### *Version romane du Serment de Louis le Germanique à son frère Charles le chauve*

*Pro deo amur et pro christian poblo et nostro comun saluament dist di en auant in quant Deus sauir et podir me dunat, si saluarai eo. cist meon fradre Karlo. et in adiudha et in cadhuna cosa. sicum om per dreit son fradra saluar dist. ino quid ilmialtresi fazet. etab Ludher nul plaid nunquã prindrai qui, meon uol, cist meon fradere karle in damno sit.*

*Pour l'amour de Dieu et pour le peuple chrétien et notre commun salut, à partir de ce jour, en autant que Dieu me donne le savoir et le pouvoir, aussi sauverai-je mon frère Charles ici présent, et lui viendrai en aide en toute chose, comme on doit le faire, selon la justice, du moment qu'il en fasse autant avec moi. Et avec Lothaire, je prendrai nulle entente, qui soit contraire aux intérêts de mon frère Charles.*

Les serments ont été rédigés en francique et en roman, puisque ces deux idiomes correspondaient maintenant à deux langues nationales : le germanique, dans l'État dirigé par Louis le Germanique, le roman dans celui de Charles le chauve. Il est probable qu'il y ait eu une version latine de ces Serments, le latin agissant comme langue universelle. Les documents originaux sur lesquels ont été gravés ces serments n'ont, cependant, jamais été retrouvés. Ce que l'on a, dit-on, serait une citation, rédigée six mois après, de Nithard, cousin des petits-fils de Charlemagne, dans son livre *Histoire des fils de Louis le Pieux*.

La version romane des Serments est présentée souvent comme le premier document « français ». En fait, elle est le premier document qui, implicitement, fait de la langue romane une langue nationale, celle de la population d'origine franco-romane de l'ancien empire de Charlemagne.

Les philologues appellent « proto-français » la langue romane qui a servi à la rédaction des Serments. Ces derniers constituent un document d'une grande importance au point de vue de l'histoire de la langue, car ils montrent que la langue utilisée était bien différente du latin et présageait le français. Par exemple, dans les Serments, figure la forme **prindrai** (je prendrai) du verbe **prendre** au futur simple. Cette forme « française » est le résultat d'une lente transformation qui a fait passer la forme latine **prehendebo** par différentes étapes : **prendere habeo**, \***prendr'ayyo** (forme hypothétique), **prindrai**. De même, les Serments attestent clairement de la disparition de presque toutes les déclinaisons latines. Par exemple, la phrase latine **per dei amorem et per christiani populi** (« pour l'amour de Dieu et du peuple chrétien »), dont les mots sont marqués du cas génitif (dei, christiani, populi) ou accusatif (amorem), devient, dans les Serments, la phrase romane **pro deo amur et pro christian poblo**, dont les mots n'ont plus ces marques grammaticales.

Dans les siècles qui suivront les Serments de Strasbourg, la langue des textes, d'abord littéraires à partir du XI<sup>e</sup> siècle, ensuite administratifs à partir du XIV<sup>e</sup> siècle, ne cessera de se transformer et de s'enrichir de nouveaux mots pour répondre à des besoins de communication devenus plus grands. Cette langue écrite, qui se transforme, deviendra, dans un premier temps, ce que les philologues nomment « ancien français », et que les gens de l'époque appelleront encore « roman » pendant un certain temps (d'où le roman, texte littéraire écrit en roman) et qu'ils nommeront « français » à partir du XIV<sup>e</sup>.

## Bibliographie

Balibar, R. 1985. *L'institution du français : essai sur le colinguisme, des Carolingiens à la République*. Paris: PUF.

Barbaud, P. 1984. *Le choc des patois en Nouvelle-France. Essai Sur l'histoire de la francisation au Canada*, Sainte-Foy : Les Presses de l'Université du Québec.

Bouchard, C. 1998. *La langue et le nombril. Histoire d'une obsession québécoise*. Fides.

Bouthillier, G. & Meynaud, J. 1972. *Le choc des langues au Québec 1760-1970*. Montréal : Les Presses de l'Université du Québec.

Bruneau, C. 1958. *Petite histoire de la langue française : des origines à la révolution*, Tomes 1 et 2. Paris : Armand Colin.

Brunot, F. 1966. *Histoire de la langue française. Des origines à nos jours*. 13 tomes. Paris : Armand Colin.

Cerquiglini, B. 1991. *La naissance du français*. Paris : Presses universitaires de France, Coll. Que sais-je?

Chaurand, J. (sous la direction de) 1999. *Nouvelle histoire de la langue française*. Paris : Seuil.

Cohen, M. 1987. *Histoire d'une langue : le français*. Paris : Messidor-Éditions sociales, 3<sup>e</sup> édition.

Corbeil, J.-C. 1980. *L'aménagement linguistique du Québec*. Montréal : Guérin.

Corbett, N. (sous la direction de). 1990. *Langue et identité. Le français et les francophones d'Amérique du Nord*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.

Juneau, M. 1972. *Contribution à l'histoire de la prononciation française au Québec. Étude des graphies des documents d'archives*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.

Lodge, R. A. 1997. *Le français. Histoire d'un dialecte devenu langue*. Paris: Fayard.

Martel, P. & Cajolet-Laganière, H. 1996. *Le français québécois. Usages, standard et aménagement*. Coll. Diagnostic, Institut québécois de recherche sur la culture. Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval.

Maurais, J. 1987. L'expérience québécoise d'aménagement linguistique. In Maurais, J. (dir.) *Politique et aménagement linguistique*. Québec : Conseil de la langue française, Gouvernement du Québec. p.361-416.

Mougeon, R. & Béniak, É. (sous la direction de). 1994. *Les origines du français au Québec*, Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval.

Ostiguy, L. & Tousignant, C. 1993. *Le français québécois, normes et usages*. Montréal : Guérin universitaire.

Perret, M. 1998. *Introduction à l'histoire de la langue française*. Paris : Éditions SEDES.

Poirier, C. (sous la direction de). 1994. *Langue, espace, société. Les variétés du français en Amérique du Nord*. Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval, p. 157-184.

Picoche, J. & Marchello-Nizia, C. 1989. *Histoire de la langue française*. Paris : Nathan Université.

Walter, H. 1988. *Le français dans tous les sens*. Paris : Robert Laffont.

Walter, H. 1997. *L'aventure des mots français venus d'ailleurs*. Coll. Le livre de poche. Paris : Robert Laffont.

Walter, H. 1998. *Le français d'ici, de là, de là-bas*. Éditions JC Lattès.

---